

**COMMUNE DE SAUBENS**

Département de la Haute-Garonne

**N°2024/10****Objet**

**Affectation du résultat de  
fonctionnement de l'exercice  
2023 du budget de la Commune**

en exercice : 18  
présents : 17  
votants : 18  
exprimés  
pour : 18  
contre : 0  
abstentions : 0

Certifiée exécutoire par le Maire de  
SAUBENS compte tenu de la  
transmission  
à la Sous-préfecture le  
et de la publication le

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 031-213105331-20240403-202410-DE

Berger  
Levrault

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 mars, le Conseil Municipal de la Commune de SAUBENS dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur le Maire, JM BERGIA.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2024

**Présents :** MMES CARISTAN Carole, GARY Isabelle, MASSIA Kristel, NADEAU MASSON Tiphaine, PENNEROUX Béatrice, RENAUD Sandrine, ZIOUANI Mahjouba  
MM BERGIA Jean-Marc, BONNET Benoît, GUILLEMET Olivier, HETREUX Denis, LAMBERT David, MALAVAL Claude, MANGION Denis, MARSAC Alain, MERCI Bernard, PEYRIERES David

**Procurations :**

Mme LAHANA Agnès à M. GUILLEMET Olivier

**Secrétaire de séance :** M. MANGION Denis**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Réuni sous la présidence de Monsieur le Maire,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de 381 880.33 €

➤ **DECIDE D'AFFECTER** le résultat d'exploitation comme suit :

<b>Pour mémoire</b>	<b>Euros</b>
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	<b>100 000.00 €</b>
Plus values de cession des éléments d'actifs	
Virement à la section d'investissement	
<b>Résultat de l'exercice : Excédent</b>	<b>449 375.90 €</b>
<b>A. Excédent au 31/12/2023</b>	
<b>Affectation obligatoire :</b>	
➤ à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
➤ aux réserves réglementées (plus values nettes de cessions d'immobilisation)	
➤ à l'exécution du virement à la section d'investissement	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
➤ affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	<b>381 880.33 €</b>
➤ affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	<b>67 495.57 €</b>
Déficit résiduel à reporter (Budget primitif 20.. (N+2) (1))	

Les signatures sont au registre.  
Fait à Saubens, le 2 avril 2024



Le Maire,

**JM BERGIA**